

RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE D'ASTRIDA.

Astrida, le 28 mars 1951.-

N° 690 /Just.

OBJET:

Affaire NURMOHAMED Merali.

ASTRIDA



Monsieur le Substitut,

Suite à votre Réquisition d'Information n° 806/RMP 1507 du 7/3/51, reçue à Astrida le 17/3/51, j'ai l'honneur de vous faire tenir en annexe la fiche d'identité du nommé Nurmohamed Merali et mon P.V. n°221.-

L'intéressé est protégé britannique originaire de l'Etat Indien de Katheawar.

Nurmohamed Merali pense que cet Etat fait actuellement partie de l'Hindoustan. Il n'est pas métis et est en possession du passeport n° 17741 délivré par l'Officier d'Immigration de Dar es salam (Tanganyika Territory) et valable jusqu'au 23/1/1952.-

J'annexe une copie des inscriptions de ce passeport.

Nurmohamed Merali me déclare ne pas ^{re-}trouver ses actes de naissance et mariage.

La mère de Nurmohamed Merali est une asiatique pure.

L'Officier de Police Judiciaire,
CH.LEES,

Monsieur le Substitut du
Procureur du Roi à

USUMBURA.